

LA CAUSE DES ENFANTS



En débat - En action

Nos droits en débat

Rappeler les règles du débat :

- ▶ Nous avons le droit de dire ce que nous pensons, de changer d'avis, le droit de ne rien dire si nous ne voulons pas nous exprimer. Nous écoutons celui qui parle. Tout est juste et intéressant.
- ▶ Les participants se mettent en cercle, assis sur des chaises ou au sol.
- ▶ L'animateur du débat pose une question au groupe. Pour y répondre, nous ferons tourner un bâton de parole. Seul celui qui a le bâton peut parler. Les autres écoutent.
- ▶ Une même question peut se traiter en 3 tours de groupe maximum. L'animateur peut éventuellement relancer ou recentrer les échanges.
- ▶ Ensuite, nous changeons de question. N'hésitons jamais à reformuler lorsque cela semble nécessaire.

À notre tour, nous ne sommes pas obligés de parler, on peut passer le bâton au voisin, mais il est souhaitable que chacun s'exprime au moins une fois.

L'animateur du débat rappelle l'article de la CIDE ou sa thématique.

Vous pouvez bien-sûr inventer d'autres règles, d'autres modes de débat tant que ceux-ci profitent à l'expression et l'échange d'idées pour un réel moment d'écoute et d'échanges.

Débat 1

Questions à débattre :

- *La «règle du jeu» est-elle nécessaire ?*
- *C'est quoi un jeu ?*
- *Pourquoi on joue ?*

Débat 2

A partir des affirmations suivantes, l'enseignant déclenche des situations de débat mouvant.

- *Jouer, c'est perdre son temps.*
- *Les enfants ont le droit de jouer, pas les adultes.*
- *Il faut être riche pour avoir des loisirs.*

Le débat mouvant consiste à soumettre une proposition à un groupe, puis à demander aux participants de prendre physiquement position pour ou contre elle en allant d'un côté ou de l'autre de la salle, correspondant à l'affirmation ou à la négation.

Après avoir laissé un temps de réflexion pour élaborer des arguments au sujet, on lance le débat avec la consigne suivante : « formulez des arguments pour expliquer votre position sur ce sujet, et mettez-vous à droite si vous êtes pour, à gauche si vous êtes contre ; vous pouvez changer de côté si vous êtes convaincus par les arguments de l'autre partie ».

Numération / Le compte est bon

Tu ne peux utiliser les nombres ci-dessous qu'une fois pour arriver au résultat cherché mais tu dois tous les utiliser.

Tu peux additionner ou soustraire les nombres comme tu le souhaites.

9

3

15

2

19

Solution

/10

Numération / Le compte est bon

Tu ne peux utiliser les nombres ci-dessous qu'une fois pour arriver au résultat cherché mais tu dois tous les utiliser.

Tu peux additionner ou soustraire ou multiplier les nombres comme tu le souhaites.

2

1

17

5

26

Solution

/10

Numération / Le compte est bon

Tu ne peux utiliser les nombres ci-dessous qu'une fois pour arriver au résultat cherché mais tu dois tous les utiliser.

Tu peux additionner ou soustraire ou multiplier les nombres comme tu le souhaites.

4

3

5

8

100

Solution

/10

Les droits de l'Enfant

Le droit à une identité



Illustration : Mylène RALJEVIC

Articles 7 et 8 : Le droit de chaque enfant d'avoir une identité
L'enfant a le droit d'avoir un nom dès la naissance, et que ce nom soit reconnu officiellement par le gouvernement. Chaque enfant doit pouvoir conserver son nom, son domicile et sa famille.

Grandeurs et mesures

Mesure les cartes d'identité à l'aide d'une règle et range les dans l'ordre croissant. Donne la taille exacte (Longueur et largeur) de la plus grande. Attention, juste la taille de la carte !

A



B



C



D



Solution	/10
----------	-----

Grandeurs et mesures

Mesure les cartes d'identité à l'aide d'une règle et range les dans l'ordre croissant. Donne la taille exacte (Longueur et largeur) de la plus grande. Attention, juste la taille de la carte !

A



B



C



D





E



F

Solution	/10
----------	-----

Grandeurs et mesures

Mesure les cartes d'identité à l'aide d'une règle et range les dans l'ordre croissant. Donne la taille exacte (Longueur et largeur) de la plus grande. Attention, juste la taille de la carte !

A



B



C



D





E



F



G

H



<p>Solution</p>	<p>/10</p>
-----------------	------------

Les droits de l'Enfant

Le droit aux loisirs et à la culture







Illustration : Mylène RALJEVIC

Article 31- Le droit aux loisirs, à la culture et au repos:

Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

Géométrie

Comment s'appelle ces statues ?

Solution

/10

Sculptures et symétrie

Découpe les étiquettes ci-dessous et colle les de façon symétrique dans le tableau quadrillé. Attention aux intrus !









Sauras tu redonner à chaque statue son nom ?

Découpe et colle les étiquettes ci-dessous sous les statues.

La Vénus de Milo, musée du Louvre, Paris, France	La statue de la Liberté, New York, Etats Unis
Les Moai, Île de Pâques, Chili	Le Bouddha de Tian Tan, Hong Kong, Chine

Géométrie

Comment s'appelle ces statues ?

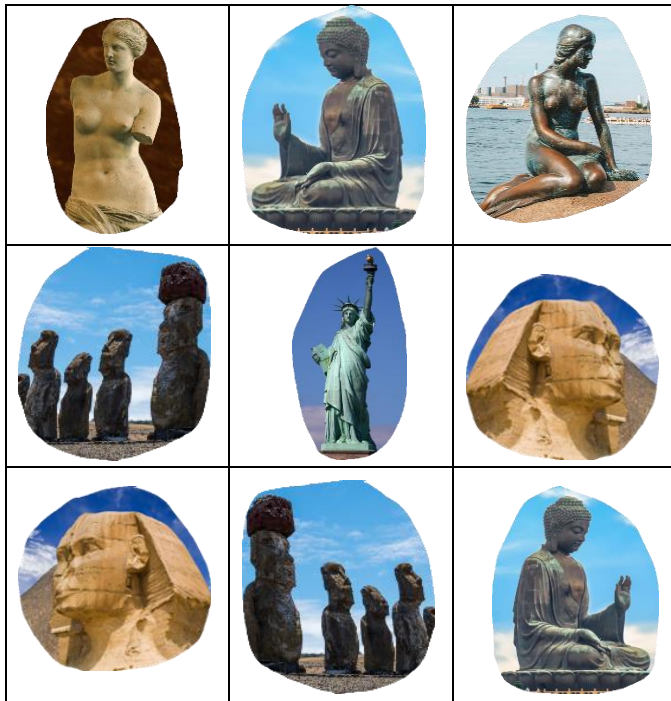


Solution

/10

Sculptures et symétrie

Découpe les étiquettes ci-dessous et colle les de façon symétrique dans le tableau quadrillé. Attention aux intrus !



Sauras tu redonner à chaque statue son nom ?

Découpe et colle les étiquettes ci-dessous sous les statues.

La Vénus de Milo, musée du Louvre, Paris, France	La statue de la Liberté, New York, Etats Unis
Les Moai, Île de Pâques, Chili	Le Bouddha de Tian Tan, Hong Kong, Chine
Le Sphinx de Gizeh, Egypte	La petite Sirène, Copenhague, Danemark

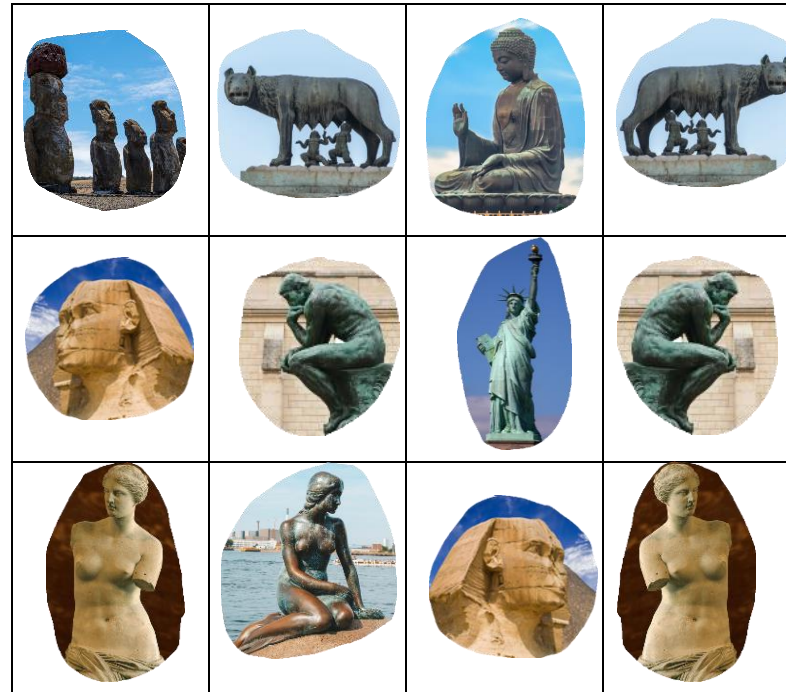


Solution

/10

Sculptures et symétrie

Découpe les étiquettes ci-dessous et colle les de façon symétrique dans le tableau quadrillé. Attention aux intrus !



La Louve du Capitole, Rome, Italie	Le Sphinx, Gizeh, Egypte	Le penseur, musée Rodin, Paris, France	La statue de la Liberté, New York, Etats Unis
La petite Sirène, Copenhague, Danemark	La Vénus de Milo, musée du Louvre, Paris, France	Les Moaï, Île de Pâques, Chili	Le Bouddha de Tian Tan, Hong Kong, Chine